

Portes Infos

N° 45 - Mai 2013



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTUALITÉ	
■ Bienvenue à Portes-lès-Valence	4
■ Rencontre avec les habitants de la résidence d'Italie	5
■ 1 ^{er} mai, une histoire de lutte et de solidarité	5
ENVIRONNEMENT	
■ Aménagement de la place de la République	6
■ Poursuite de l'aménagement du bois de la Chaffine	7
■ Portrait : Laurent Péméant	7
■ Embellissement de la ville	8
■ Plate-forme compostage	8
■ Les règles de vie collective	8
■ Prix Energies Citoyennes	9
■ Plan climat : une démarche concertée	9
FÊTE DU CENTRE CULTUREL	
■ Quand les couleurs s'emmêlent	10-11
■ Pour un partenariat solide et durable	11
COMMÉMORATIONS	
■ Le 8 Mai 1945	12
■ Remise de la médaille de Verdun aux neveux de Pierre-Augustin Lascombe	12
■ Journée nationale de la déportation	13
■ Jean Moulin, un héros moderne	13
ÉCONOMIE	
■ Auberge des Auréats, changement de propriétaire	14
■ Line Gulli, secrétaire indépendante	14
■ Carrelage Marcos	14
ACTUALITÉ	
■ Des collégiens à Paris	15
■ 38 ^{ème} randonnée fleurie	15
■ Le Crédit mutuel en assemblée générale	15
CULTURE	
■ AJT fait son festival	16
■ Salon auto-moto rétro	16
■ La cigale et la grenouille	16
SPORT	
■ La Véore XV en fédérale 3	17
■ Le cross des écoles	17
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE	19

Photo de couverture :
commémoration du 8 Mai 1945
p 12

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.

À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 95 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : de 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanence : du lundi au jeudi de 11h à 12h30, le mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30. Animation : du lundi au jeudi de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MÉDIATHÈQUE

Fermeture temporaire pour travaux jusqu'au 1^{er} septembre 2013. Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

MAI

Samedi 25, lundi 27 : Chœur

JUIN

Samedi 1^{er}, lundi 3 : Les Cèdres

Samedi 8, lundi 10 : Gauthier

Samedi 15, lundi 17 : Chœur

Samedi 22, lundi 24 : Les Cèdres

Samedi 29 : Gauthier

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous.

Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mission locale jeune. Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer. Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 16h 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h à 18h30, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h30, samedi (sauf vacances scolaires) de 9h à 11h45. Tél. : 04 75 57 00 96.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire. (sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint. (Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h et sur rdv au 04 75 57 95 15

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint. (Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint. (Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint. (Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 50

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint. (Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint. (État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

Gérard LAURENT-BOURGE, 7^e adjoint. (Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB, 8^e adjoint. (Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND, conseiller municipal délégué. (Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD, conseiller municipal délégué. (Travaux et marchés publics)

GROUPES DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie de 9h à 10h le jeudi 4 juillet.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapièr
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Photos : Jean-Pierre Thouvenin et Hasnia Bioud
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34



L'énergie citoyenne... ce sont les portois !

A Portes-lès-Valence, le mois de mai est toujours riche en événements et en manifestations. Les semaines qui s'annoncent confirment un beau panel d'initiatives et l'engagement de la municipalité aux côtés de tous les bénévoles. L'implication des portois dans les multiples manifestations témoigne d'une démarche participative forte qui contribue à faire de la solidarité le socle du bien-vivre ensemble dans la commune.

Bien évidemment en cette période, les activités festives et estivales tiennent le haut du pavé. Pour autant, n'oublions pas que les belles aventures humaines d'aujourd'hui résultent d'engagements militants et citoyens qui en leur temps ont participé à changer le cours de l'Histoire.

La cérémonie du 8 Mai commémorant la défaite du nazisme et de l'extrême droite en Europe nous renvoie à une question essentielle. Que serions-nous aujourd'hui si des hommes et des femmes n'avaient pas résisté et combattu pour notre liberté ?

Dans le même esprit, et pour ne jamais oublier, je vous invite à découvrir en mairie, l'exposition consacrée à Jean Moulin à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du Conseil National de la Résistance qui nous rappelle que la Résistance a aussi œuvré à la réalisation de grandes conquêtes sociales à la Libération. Peut-on raisonnablement faire la fête en occultant cet indispensable devoir de mémoire qui nous convie à la liberté d'agir pour construire du bien commun ?

Ce bien commun, l'équipe municipale s'emploie à l'enrichir au quotidien. Les activités culturelles, les loisirs offerts au plus grand nombre en illustrent le bien-fondé. Les manifestations organisées par la municipalité et le soutien apporté à la vie associative contribuent à donner à la solidarité tout son sens : faire de l'humain, la priorité.

Cet engagement concerne tous les Portois, toutes générations confondues. La fête et les rassemblements populaires sur la commune sont nombreux. Corso, fête du centre culturel, fête de la musique, initiatives des conseils de quartier, voyage des anciens le 5 juin, et bien d'autres rendez-vous encore, témoignent de l'esprit d'initiative des portois et de leurs élus. C'est un signe de bonne santé pour la démocratie locale !

C'est aussi un encouragement précieux pour l'équipe municipale que j'anime, à l'image, par exemple, du "Prix Energies Citoyennes" qui vient d'être décerné à notre commune pour ses réalisations en faveur de l'environnement et du développement durable.

Une récompense qui nous motive pour continuer à construire avec vous du bien commun, au service de tous les portois, avec le souci permanent de préserver le cadre de vie pour les générations futures.



*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Disparition de Jean-Louis Bardet

Nous venons d'apprendre le décès de Monsieur Jean-Louis Bardet. Il a exercé trois mandats d'élu (conseiller municipal puis adjoint au maire dans l'équipe de Jean-Guy Pinède) à Portes-lès-Valence de 1977 à 1995. La municipalité et la rédaction du Portes-Infos transmettent à son épouse ainsi qu'à sa famille ses plus sincères condoléances. Nous reviendrons sur la vie et l'engagement de Jean-Louis Bardet au sein de la municipalité, dans le prochain numéro du Portes-Infos.

Bienvenue à Portes-lès-Valence

Faire connaissance et découvrir la ville



Samedi 20 avril, dans la salle des mariages de la mairie, le maire entouré de son équipe municipale a accueilli les nouveaux portois arrivés sur la commune au cours de l'année 2012.

Plus de 150 nouveaux arrivants ont répondu à l'invitation du maire, remplissant ainsi la salle des mariages. Un diaporama a relaté les différents événements en 2012 qui se sont déroulés sur la commune. Celui-ci a permis aux nouveaux arrivants de découvrir les nombreuses initiatives qui jalonnent l'année portoise, ainsi que les caractéristiques de leur commune d'adoption. Ils ont ainsi pris connaissance du dynamisme de notre commune dans les domaines associatif, culturel et sportif, grâce aux bénévoles des 90 associations ac-

tives sur la ville. « *Je suis heureux de vous accueillir avec mon équipe municipale dans cette belle ville qu'est Portes-lès-Valence. Merci d'avoir répondu en très grand nombre à mon invitation* » a déclaré Pierre Trapier lors de son allocution. Notre commune est riche de presque 10 000 habitants, fière de ses traditions cheminotes et de son histoire de luttes et de résistance. L'équipe municipale élue en 2008 a mis en place la démocratie participative. Ainsi, 5 conseils de quartier ont vu le jour depuis 2008. Ils permettent aux habitants d'être acteurs et de s'exprimer. Très attachée au développement durable, la ville a mis en place un "Agenda 21 local" et agit pour l'environnement. Elle vient d'ailleurs dernièrement d'être gratifiée du "Prix Énergies Citoyennes", comme elle avait été distinguée en 2012 du label "3 Planètes". « *L'équipe municipale se mobilise pour*

faire de Portes une ville qui bouge, une ville qui place l'humain au centre de tous les choix ». Chaque participant a reçu des mains des élus une sacoche aux couleurs de la ville, remplie de tous les documents nécessaires pour mieux connaître la commune. C'est par un apéritif convivial que s'est clôturée la cérémonie.

Yann Etienne



Rencontre avec les habitants de la résidence d'Italie

Échanges francs et directs

Vendredi 19 avril Pierre Trapier, maire, avait invité les habitants de la résidence d'Italie à une rencontre sur le terrain afin « d'échanger sur tous les sujets qui (les) préoccupent ». Une invitation remise, en main propre par le maire lui-même, aux habitants de la résidence. Pas de langue de bois donc, ni de flon-flon, ni de tabous lors de cette réunion.

Outre les élus de quartiers de la majorité municipale, participaient à cette réunion des représentants de DAH, des responsables du Conseil de quartier "Portes Nord", la MJC-Centre-social, la Police municipale et des éducateurs de la Sauvegarde de l'enfance. Pour cette réunion, un chapiteau avec bancs et chaises avait été

installé en plein cœur des immeubles.

La réunion était importante, pour ne pas dire très attendue, des résidents des immeubles d'Italie. Mais le temps qu'on qualifiera de glacial et venteux pour la période après une semaine pourtant "estivale", a freiné, à l'évidence, beaucoup d'habitants. Dommage. Même si cela n'a pas enlevé l'expression des présents et leur volonté de dire ce qui va... et ce qui ne va pas et devrait être amélioré.

Parmi les sujets évoqués, il y a eu les jeux pour les enfants que la municipalité a financés à hauteur de 10 225 €. « Ravis » et « répondant à une demande de longue date », c'est ce qu'ont affirmé les habitants. Par contre, les questions de la « lutte contre les blattes, de façon efficace et durable, dans certaines mon-



tées », la difficulté à « avoir de l'eau chaude à certains moments », « le nombre de parkings à proximité des immeubles » ont été posées par les habitants... Tout comme le stationnement des poussettes et des vélos, sujets sur lesquels DAH s'est engagé à créer un espace dédié dans les 2 mois qui viennent. Chacun a souligné enfin combien la Résidence d'Italie est redevenue « agréable et tranquille ». Le maire insistera sur sa « détermination à promouvoir un cadre de vie agréable et favoriser l'implication des habitants ».

La soirée s'est terminée autour de gâteaux confectionnés par les habitants eux-mêmes et de sirops. De quoi donner un peu de chaleur et de couleurs à cette fin de journée.

Cyrille Bernardin

1^{er} mai, une histoire de lutte et de solidarité

Tous les ans, des millions de personnes dans le monde se rassemblent pour affirmer leur attachement à un idéal de justice sociale. Retour sur l'histoire de ce jour de printemps.

Le 1^{er} mai, journée internationale du travail, tire son origine dans les luttes du mouvement ouvrier américain au cours de l'année 1886 pour obtenir la journée de 8 heures. Mais c'est la II^{ème} Internationale socialiste, réunie à Paris en 1889 pour la célébration du centenaire de la révolution française, qui décide de faire du 1^{er} mai 1890 une journée de mobilisation mondiale. Ce jour-là, des ouvriers font grève (à l'époque, le 1^{er} mai n'est pas encore une journée chômée et payée) et défilent un triangle rouge à la boutonnière pour symboliser le partage de la journée en trois (travail, sommeil, loisirs). Quelques mois plus tard, à Bruxelles, l'Internationale socialiste renouvelle le caractère revendicatif et international du 1^{er} mai. Elle est relayée en France par la

CGT (Confédération Générale du Travail).

De nombreux 1^{er} mai ont marqué l'histoire de France. Par exemple, en 1891, à Fourmie dans le département du Nord, une grève éclate contre la dureté des conditions de travail. En réplique, le patronat annonce que les usines resteront ouvertes le 1^{er} mai. Les salariés décident, malgré tout, de célébrer cette date. Le préfet et le maire font alors appel à l'armée, qui effectuera de nombreuses arrestations d'ouvriers en grève. Alors que les salariés se rendent en mairie pour exiger la libération des prisonniers, un officier ordonne de tirer sur les grévistes pacifiques. Il y aura dix morts dont une tisseuse de 19 ans, deux enfants de 11 et 13 ans et 35 blessés. Le 4 mai, plus de 30 000 personnes suivent les cercueils. En 1937, après l'élection du Front populaire, plus d'un million de personnes défilent dans les rues de Paris. En 1941, malgré les forces de police et l'armée d'occupation allemande, de

nombreuses personnes se mobilisent dans les rues de Paris et hissent des drapeaux rouges sur les toits.

Alors que des centaines de milliers de manifestants défilent chaque année contre les injustices et les inégalités, d'autres se regroupent, depuis 1988, autour de slogans haineux, au nom d'une "fête du travail et de Jeanne d'Arc". Ce rassemblement fera une victime en 1995, Brahim Bourrham, molesté et jeté dans la seine où il se noie.

Yann Etienne



Aménagement de la place de la République...

... un embellissement du cœur de ville

Présenté à la population lors des 6 réunions de quartier consacrées au budget 2013 de la commune, le projet de réaménagement de la place de la République est maintenant sur les rails.



« Il faut faire quelque chose pour que cette place soit vivante et agréable ». De nombreux portois ont déjà formulé cette demande au maire ou aux élus. Prévu au programme de la liste Portes citoyenne élu en 2008, l'aménagement devrait se terminer pour la mi-juin.

« La Place de la République est aujourd'hui un lieu de passage, souvent froid l'hiver et chaud l'été. Son embellissement la rendra plus agréable et plus vivante ». C'est par ces mots que Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence a expliqué le projet de réhabilitation de la place de la République. Dans le droit fil des engagements pris par la liste "Portes citoyenne" en 2008, l'équipe municipale a décidé, en effet, de lancer la rénovation de la place, afin de rendre celle-ci en meilleure harmonie avec le fleurissement de la commune et l'aménagement urbain. Car, il n'y a pas de doute, les portois attachent de l'importance à l'esthétique de leur ville.

Au programme de ce réaménagement conforme aux objectifs portés par l'Agenda 21, la mise en place d'îlots végétalisés : « ces îlots seront au nombre de 6. L'arbre en son centre apportera de l'ombre, permettant aux habitants de s'asseoir et de profiter pleinement de ce lieu », explique Raymond Rinaldi 1^{er} adjoint

en charge de l'urbanisme. Par ailleurs, d'autres îlots, plus petits, au nombre de 4, vont également être installés à proximité des plus grands. Là encore, ils permettront de créer des espaces de discussions pour les flâneurs de la place. Afin de prendre en compte les questions environnementales, un soin particulier a été apporté au choix des matériaux. Ce sera le plastique 100% d'origine recyclée locale. Les bacs de plantations seront en résine armée de fibre de chanvre. L'ensemble sera entièrement recyclable. Pour ce qui est de l'arrosage des plantes et des arbres, il se fera par un goutte-à-goutte grâce à un système de sonde. Les plantes ne recevront que l'eau nécessaire à leur développement, économie d'eau et respect de l'environnement obligent. Pour faciliter le déroulement des manifestations culturelles qui ont lieu très exceptionnellement sur la place, comme par exemple les concerts de l'été ou la fête foraine, les îlots pourront être déplacés par les services techniques de la ville.

Grâce à la bonne santé financière de la commune, cette réalisation se fera sans avoir recours à un emprunt. Modestement, c'est aussi un investissement financier de la municipalité, qui fait travailler des entreprises et qui, par conséquent, contribue à maintenir l'emploi et à créer de la richesse. Dans une période dite de crise, c'est un "coup de

pouce" pour l'économie régionale.

Les travaux débuteront après le traditionnel corso du 18 mai, par le nettoyage des dalles en granit de la place. Une fois celles-ci remises à neuf, le système d'irrigation sera mis en place, puis les îlots seront installés. La fin de l'aménagement est prévue pour le milieu du mois de juin, les portois pourront ainsi s'approprier la place dès l'été.

Le marché hebdomadaire qui se déroule le jeudi matin, sera installé le long du mail, entre la banque et le casino. Cette allée composée d'arbres protège clients et commerçants du marché du soleil estival ainsi que du mistral parfois glacial. Le plan de placement sera effectué par la police municipale en concertation avec les forains afin que tout le monde trouve sa place.

Ainsi, les habitudes des portois ne seront pas bouleversées. Les 230 places de parkings à proximité du marché (parking de la salle Brassens, place de la Libération et parking de la mairie) permettront aux clients du marché de se garer à proximité afin d'effectuer leur courses. A Portes, nous avons la chance de disposer de parkings totalement gratuits en centre-ville. Notons bien que durant les jours de marché, il n'y aura pas de zone bleue, donc pas de contraintes. « Le stationnement sera gratuit et il en sera toujours ainsi tant que je serai maire », dira Pierre Trapier, soit une bonne nouvelle pour notre porte-feuille... une moins bonne pour les horodateurs.

Cyrille Bernardin



Poursuite de l'aménagement du bois de la Chaffine

De quoi ravir les promeneurs



Depuis 2008, le bois de la Chaffine fait régulièrement l'objet d'aménagement pour le bonheur des amoureux de la nature et les passionnés de la marche à pied, en week-end ou en semaine, pour prendre un grand bol d'air. Etape supplémentaire aujourd'hui, avec de nouveaux travaux inaugurés le 12 avril.

Ces travaux, c'est l'aboutissement d'un projet, porté en février 2012, par 18 futurs chefs d'entreprises du BTP (bâtiment et travaux publics) de Drôme-Ardèche, dont 6 femmes, sélectionnés pour une formation à l'Ecole Supérieure des Jeunes Dirigeants du Bâtiment, l'ESJDB, promotion Rhône-Alpes. Cette formation se tenait pour la première fois à Valence. Pendant 14 mois, ces femmes et ces hommes ont suivi un programme intensif sur les thèmes essentiels du BTP et de la gestion d'entreprise, à savoir la comptabilité, le management, le

droit, la gestion des risques, les aspects juridiques... Mais pas question de rester dans une approche générale au cours de cette formation. Car le groupe devait monter un "projet local à vocation sociale", de A à Z, c'est-à-dire avec des financements, en animant des réunions et en suivant l'avancement du chantier. C'est dans ce cadre que le projet de la poursuite de l'aménagement du bois de la Chaffine a été retenu...

Ainsi, après la finalisation de l'étude, les travaux d'élagage, de débroussaillage et de mise en forme d'un chemin pédestre ont été réalisés par une équipe de 8 personnes, en insertion professionnelle et accompagnées de professionnels de l'Association AIRE. L'aspect pédagogique a trouvé une place importante dans le projet, puisqu'un panneau d'informations sur la faune et la flore a été placé à l'entrée du chemin.

Le projet a été financé par la Fondation FFB (Fédération Française du Bâtiment) et l'Auxiliaire. Quant à la mairie de Portes-lès-Valence, elle a financé les bancs en bois placés à proximité du chemin. Dans son allocution, Pierre Trapier a « invité les portois à découvrir ou redécouvrir ce poumon naturel, en se familiarisant avec la faune et la flore, qui s'étoffera bientôt avec l'aménagement futur de la voie verte jusqu'au sud de la ville ». Il a également « salué les professionnels du BTP et leurs valeurs de compétence, de responsabilité et de respect mutuel ». **CB**

Portrait de Laurent Péméant

Il ne nous en voudra pas si nous disons qu'il est à l'origine de ce projet... Comme quoi, les portois ont du talent. Il fait partie du groupe de 18 personnes qui ont été formées par l'ESJDB. Laurent Péméant est "portois depuis 12 ans, père de 2 enfants". Le milieu du BTP, il le connaît depuis fort longtemps, puisque dès 1985 il effectuait un stage de géomètre-expert.

Conducteur de travaux au sein d'E26 puis responsable d'exploitation dans la même entreprise, Laurent Péméant est issu du milieu ouvrier. En clair, il a appris sur le tas, il n'a pas non plus ménagé ses efforts et a fait ses preuves sur le terrain. « C'est un gars qui fait preuve de grandes qualités humaines. La rigueur, le sens du travail bien fait, font de lui un homme particulièrement attachant » nous dit Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux.

Concernant l'aménagement du bois de la Chaffine, Laurent Péméant précise qu'il s'inscrit dans la continuité de l'existant, sur les traces si l'on peut dire des promeneurs du bois. « Améliorer l'existant d'un patrimoine naturel aussi précieux » a été notre objectif. « Je suis aussi heureux que ce projet ait contribué à l'insertion professionnelle, à la remise à l'étrier de personnes en démarche d'insertion ».



Réunion publique sur la voie verte

La commune élabore un projet d'aménagement d'une voie verte. Elle traversera le bois de la Chaffine, continuera le long des jardins partagés pour se terminer à la Halle des sports. Les habitants sont invités à participer à une réunion de présentation de ce projet qui aura lieu le vendredi 7 juin dans la salle des mariages de la mairie à 18h30. Cette voie verte formera un nouvel itinéraire de promenade et de découverte du patrimoine naturel et historique de notre commune.



Embellissement de la ville

Pour maintenir en état l'ensemble des espaces verts de la commune et offrir aux habitants une ville agréable à vivre, le service des espaces verts travaille à l'embellissement de la commune de Portes-lès-Valence.



Plate-forme de compostage, une technique de recyclage écologique et économique

Chaque année, ce sont 1000m³ de produits organiques qui sont récoltés par les services techniques sur la commune. Ils proviennent de la tonte des pelouses, de la taille des arbres...



Denis Sausse, responsable des espaces verts aux services techniques, connaît le processus sur le bout des doigts. Il nous l'explique. « Tous les déchets sont rassemblés sur la plate-forme de compostage située à côté du stade Gabriel Coullaud. Une fois par an, ils sont criblés, puis régulièrement arrosés et retournés afin d'accélérer la décomposition. Durant cette période, la température monte à 65 degrés, détruisant toutes les graines de

mauvaises herbes. Une fois la phase de décomposition terminée, les déchets sont broyés. Le résultat final prend alors l'aspect du terreau. Il aura fallu 2 ans entre le début et la fin du processus. Des 1000m³ de départ, il restera environ 200m³ de produit fini qui pourra être utilisé pour la fertilisation des plantations ». Une action concrète, nouvelle, qui entre pleinement dans le cadre de l'Agenda 21 et du respect de l'environnement

Des règles de vie collectives pour le bien-vivre ensemble.

Avec l'arrivée de l'été, nous allons tous pouvoir vivre dehors à condition que les bruits du voisinage ne viennent pas perturber ce plaisir ! Aussi pour le bien-vivre ensemble, il est important de respecter quelques règles de bon voisinage. Un arrêté préfectoral encadre la lutte contre les nuisances sonores : Article 3 : « Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans ses propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente ».

Article 4 : « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que de 7h à 20h les jours ouvrables et le samedi. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés ».

Si vous ne respectez pas ces règles, vous pouvez être verbalisés. Le montant de l'amende est de 68€, 180€ si l'amende est majorée, ce montant variant en fonction des délais de paiement. Le civisme contribue à préserver au quotidien une ville agréable pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collectives élémentaires, pour vivre en toute tranquillité.

Tout l'art de bien sortir et bien rentrer sa poubelle...

Il faut respecter le jour de collecte pour sortir et rentrer sa poubelle. Une fois la collecte effectuée, afin de ne pas encombrer les trottoirs et faciliter la circulation des passants, pensez à rentrer vos poubelles.

“Prix Énergies Citoyennes”

La ville récompensée.



Ce prix couronne les initiatives de la commune en faveur de l'environnement et du développement durable.

C'est un jury indépendant, composé de personnalités ainsi que de représentants de différents organismes et associations, qui est chargé d'attribuer les “Prix Énergies Citoyennes”. La marraine, cette année, en était Catherine Chabaud, navigatrice. La commune a été lauréate grâce à ses nombreuses

initiatives en faveur de l'environnement avec notamment la rénovation et la construction de bâtiments performants intégrant des énergies renouvelables (salle Fernand Léger, salle multi-activités...). La ville a mis en avant la démocratie participative pour l'élaboration des projets environnementaux. Le jury a également salué la mise en place de “l'Agenda 21 local”, la création d'une chaufferie-bois qui alimente plusieurs bâtiments et évite ainsi l'émission dans la nature de plus de 100 tonnes de

CO2 par an. D'autres actions qualifiées d'exemplaires ont séduit le jury comme la campagne d'information et de sensibilisation auprès des habitants sur les enjeux de l'environnement ou la mise en place d'une pompe à chaleur réversible afin de remplacer les dispositifs de climatisation, tout comme la gestion de l'éclairage par l'installation de LED. L'utilisation maîtrisée des énergies carbonées, à l'origine des gaz à effets de serre et responsables du réchauffement de la planète,

est devenue une impérieuse nécessité planétaire. Depuis 2008, la commune de Portes-lès-Valence, à son niveau, s'y implique concrètement. **YE**



Plan climat : une démarche concertée

Dans la foulée de la 1^{ère} série de réunions de concertation au mois de janvier, 5 nouveaux ateliers ont été organisés entre le 20 mars et le 4 avril par Valence Agglo afin d'enrichir les actions du Plan climat.

Au total, ce sont 200 personnes représentant la société civile, le monde associatif et les acteurs économiques qui ont contribué à cette vaste démarche participative. Par ailleurs, eu égard au contexte national sur le sujet, cette seconde série d'ateliers a été labellisée par la Région Rhône-Alpes comme ateliers débats dans le cadre du “débat national sur la transition énergétique”. Les propositions ainsi formulées localement seront transmises au

ministère du développement durable en vue de la prochaine loi sur l'énergie prévue pour l'automne 2013.

La dernière phase, avant l'adoption en début d'été du Plan climat par le Conseil communautaire de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, consiste dorénavant à chiffrer et à programmer les propositions d'actions recueillies sur la période 2013-2020. Des indicateurs destinés à suivre leur degré d'avancement et leur impact sur les émissions de gaz à effet de serre seront ainsi formalisés.

D'ores et déjà, plusieurs grands enjeux sont identifiés dans le plan d'actions :

- la rénovation du parc immobilier existant (privé et public),
 - la transition vers des modes de déplacements moins polluants et moins dépendants du pétrole,
 - le développement des énergies renouvelables et du mix énergétique local,
 - la promotion d'une économie et d'une agriculture sobre en carbone,
 - la sensibilisation de l'ensemble de la société civile à tout âge,
 - la volonté d'exemplarité des pouvoirs publics.
- Retrouvez plus d'informations en vous rendant sur le site internet de Valence Agglo : <http://www.valenceagglo.fr/plan-climat-0>

“Quand les couleurs s’emmêlent

Tu es là jusqu’à mai Léon ?



Succès énorme lors de la deuxième fête du centre culturel qui a rassemblé samedi 13 avril plus de 400 personnes. Une journée sous le soleil et haute en couleurs sous les yeux complices et multidirectionnels de l’animal totem choisi cette année...

Le centre culturel Louis Aragon rassemble les activités de la MJC-Centre social, de l’école d’art, de l’école de musique et de la médiathèque. La fête du centre culturel se construit avec toutes ces structures et le soutien de la

municipalité. Il y a deux ans, les chats avaient décidé de se déguiser en bleu. Cette année, c’est un autre animal qui était à l’honneur. Celui-ci est bien connu pour sa capacité à en faire voir de toutes les couleurs : le caméléon. Tout d’abord, un départ en fanfare de la salle Fernand Léger accompagné d’une déambulation musicale joyeuse et curieuse : “mémoire colorée des cheminots”, histoire de se mettre en train. Ensuite, premier arrêt place de la République, déjà pleine de vie puisque, des ateliers de maquillage, des échassiers ou encore des artistes de l’école de cirque de Romans, étaient déjà à l’œuvre pour donner des accents printaniers à tous les visages des participants. Une fois tout le monde rassemblé devant la mairie, place au charivari de couleurs et direction la deuxième gare : le centre culturel avec sur place, des jeux de foire, une grande battle - quizz avec jeux musicaux et jeux de mots et bien d’autres choses encore comme la réalisation d’une fresque peinte avec chorale et musique en direct, des danses orientales, du hip-hop, des improvisations théâtrales avec l’association AJT. A 19h, place au grand bal des enfants avec le groupe “Danse sur le piano”. En somme une bien belle journée populaire et conviviale pour les petits et les grands.





« POUR UN PARTENARIAT SOLIDE ET DURABLE »

La MJC-Centre social est un partenaire privilégié de la municipalité pour la mise en œuvre de ses politiques dans les domaines de l'enfance, la jeunesse, la famille, la culture, contribuant au renforcement du lien social et du développement de l'éducation populaire. Ce partenariat qui se traduit, malgré une rigueur budgétaire imposée aux collectivités territoriales par la baisse des dotations de l'Etat, par une subvention croissante de la commune à la MJC-Centre social (de l'ordre de 332 000€ en 2012 et 340 000€ en 2013). Il s'agit précisément de répondre à une demande sociale croissante et d'amortir les effets de la crise pour les familles modestes et les classes moyennes. Ce partenariat, nous le souhaitons solide et durable.

La MJC-Centre social aborde une année charnière importante puisque nous entrons dans une phase d'évaluation et de réécriture du projet centre-social. L'enjeu, c'est le maintien de l'agrément MJC-Centre social par la CAF. La période qui arrive est l'occasion de tirer le bilan des 3 dernières années des actions entreprises dans le cadre de l'agrément centre social et réfléchir à ce qui pourrait être maintenu, voire amélioré pour 2013/2016. Cela nous concerne tous.

La thématique municipale annuelle pour l'année 2012/2013 : "les couleurs"... que la MJC-Centre social a déclignée de nombreuses fois dans ses diverses animations (Carnaval, Fête du Centre culturel...) a été un grand succès, rassemblant de nombreuses personnes. Je peux d'ores et déjà vous annoncer la prochaine thématique 2013/2014 : "l'engagement", retenue par la commission extra-municipale "arts, culture, animation".

Marjolaine Borde, adjointe au maire en charge de la culture et de l'animation

Le 8 Mai 1945

Victoire de la paix et de la liberté



Commémorer le 8 mai, jour de victoire sur l'Allemagne nazie, est un devoir de mémoire et d'histoire. Mercredi, pour le 68^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, de nombreux habitants se sont retrouvés au monument aux Morts, dont beaucoup d'enfants invités par la municipalité pour poursuivre le devoir de mémoire.

Le 8 mai célèbre la victoire des peuples et des forces alliées sur la barbarie nazie et la capitulation sans condition des armées fascistes. Le 8 mai est l'occasion de rendre hommage aux millions de morts et de blessés dans leurs âmes et dans leurs chairs.

Plus de 250 personnes se sont rassemblées au monument aux morts du square du capitaine Ladet dans le parc Aragon. La commémoration a commencé par la remise de la médaille de Ver-

dun, offerte par la municipalité de Bezonvaux et son maire M. Jean Laparra à Pierre, Jacques et Michel Raymond, tous trois neveux du soldat Pierre-Augustin Lascombe, soldat mort pour la France, le 16 décembre 1916 et dont la dépouille a été retrouvée près du village de Bezonvaux au cours de l'été 2011. La municipalité de Portes-lès-Valence avait d'ailleurs rendu hommage à ce soldat, enfant du pays au cours de la cérémonie du 11 novembre 2012.

Christophe Doux accompagné d'André Morfin, a lu le message de l'UFAC : « *Aujourd'hui, le fanatisme religieux, le terrorisme, le réveil des nationalismes menacent la paix, la sécurité des peuples, la liberté et les droits de l'Homme (...), l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) appelle tous nos concitoyens à poursuivre le combat en faveur de la solidarité et de la paix.* ».

M. Guy Besseas a pris la parole au nom du comité d'entente des anciens combattants de Portes-lès-Valence et a rappelé les souffrances subies par notre commune durant la seconde guerre mondiale : « *à l'issue de la guerre 39/45, la ville est détruite à plus de 80%, 4 soldats Portois sont morts à*

la guerre, 15 résistants, enfants du pays sont morts en luttant contre l'occupant nazi, 4 portois seront déportés, 15 civils périront sous les bombardements et plus de 60 seront blessés. Portes-lès-Valence mérite bien sa citation à l'ordre de la division avec attribution de la Croix de Guerre avec Etoile d'Argent. »

Lors de son allocution, Pierre Trapier maire de Portes-lès-Valence a tenu à rendre hommage à celles et ceux qui ont refusé de subir et se sont levés face à l'occupant et son idéologie fasciste au péril de leur vie : « *leur engagement a été aussi et surtout, un combat pour des valeurs, celles qui se conjuguent avec les idéaux de justice, de liberté, de patriotisme et d'humanisme. Ce sont eux qui, dans la diversité de leurs opinions, ont refusé la dénonciation, la soumission et le mécanisme de la haine, l'exclusion, les stigmatisations et le racisme* ». Le 1^{er} magistrat a également « *remercié les enfants de CM1 et CM2 des écoles de Portes d'être venus en si grand nombre. C'est un acte citoyen de première importance. C'est une espérance et un réconfort de vous voir ici, car c'est vous qui aujourd'hui et demain allez poursuivre le nécessaire devoir de mémoire, le devoir de conscience. Pour savoir bien sûr, pour transmettre le savoir, apprendre, essayer de comprendre ce qui s'est passé, pour être acteurs du présent et mieux préparer l'avenir* ». A l'issue des discours, les enfants ont déposé, par groupe de 3, une fleur sur le monument aux morts, tout comme leurs aînés du comité d'entente, de la municipalité et de l'ELoCA qui ont déposé une gerbe.

Commémorer le 8 mai est aussi un appel à la conscience de tous les concitoyens afin que l'abomination ne se reproduise plus jamais. En effet, l'actualité nous offre parfois le spectacle de cette tentation raciste, xénophobe, antisémite, de la manipulation de masse, pratiquée par certains. Il faut donc, plus que jamais, faire preuve de vigilance.

Yann Etienne

En amont de la cérémonie, au cimetière de la commune, le Souvenir français a fixé une cocarde sur la tombe du soldat Pierre-Augustin Lascombe, en présence du maire et de la famille Raymond. Le Souvenir français veille sur les "Morts pour la France". Par l'apposition de cette cocarde, l'association s'engage à entretenir la tombe, la fleurir et la nettoyer toute l'année.



Journée nationale de la déportation

Une commémoration pour ne jamais oublier



Dimanche 28 avril, sur invitation de la municipalité et du Comité d'entente, élus, anciens combattants et portois se sont réunis au monument aux Morts du square du Capitaine René Ladet afin de saluer la mémoire des millions d'êtres humains envoyés dans les camps de concentration et d'extermination nazis.

Afin d'éliminer tous les opposants, Hitler, dès son arrivée au pouvoir en 1933, fait construire des camps de concentration. Des décrets sont également votés, un supprime la protection constitutionnelle contre les arrestations arbitraires, et un autre légalise l'existence des

*Quand ils sont venus chercher les communistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas communiste.
Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas syndicaliste.
Quand ils sont venus chercher les juifs,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas juif.
Quand ils sont venus chercher les catholiques,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas catholique.
Puis ils sont venus me chercher,
Et il ne restait personne pour protester*

Martin Niemöller,
déporté dans le camp de Sachsenhausen puis à Dachau.

camps de concentration en Allemagne. Les dernières recherches des historiens montrent que 42 500 sites (1150 ghettos juifs, 30 000 camps de travaux forcés, 980 camps de concentration, 1000 camps remplis de prisonniers de guerre, des milliers d'usines d'armes, 500 "bordels" dans lesquels les femmes étaient des esclaves sexuelles) étaient éparpillés dans toute l'Europe occupée par les nazis. Ces sites qui ont fonctionné de 1933 à 1945, ont vu périr ou emprisonner 15 à 20 millions de personnes. Durant cette

sombre période de notre histoire, 870 Drômois ont été déportés, dont 4 Portois : Louis Biarar, Gaston Roure, Georges Portalier et Simon Boyer. Les noms des camps nazis font encore trembler nos mémoires, parmi eux Auschwitz, Treblinka, Dachau, Buchenwald...

Le message des déportés a été lu par Monsieur André Morfin. Dans ce texte, il a été rappelé que le devoir de mémoire restait primordial. « *Nous devons dire aux générations nouvelles que c'est surtout dans des moments de crise que resurgissent les discours antidémocratiques, xénophobes, racistes et antisémites (...). Nous lançons aujourd'hui un appel à la vigilance, au respect de l'être humain, de sa dignité et du droit à la différence* ».

Monsieur Guy Debarb, président du Comité d'entente des anciens combattants a pris à son tour la parole pour rappeler l'importance du devoir de mémoire et réveiller la tolérance, la fraternité et le courage : « *la jeunesse d'aujourd'hui doit savoir qu'il est nécessaire de se respecter, de vivre ensemble quelles que soient nos origines, nos couleurs de peau, d'accepter la différence qui est une richesse et qui porte en elle la Liberté et la Paix. Nous, anciens combattants, nous sommes pour un monde plus juste et plus fraternel, nous sommes pour la paix, soyons*

en les gardiens ». Lors de son allocution, Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, déclara notamment : « *si nous commémorons la tragédie, nous commémorons aussi l'espoir, le courage, les forces de la vie qui ont fini par triompher des ténèbres. Ni le racisme, ni l'antisémitisme, ni la haine, ni la lâcheté n'ont disparu de nos sociétés. Ce constat amer nous incite à la vigilance. Nous continuerons sans faillir à faire en sorte que la mémoire des camps résonne dans les consciences comme le souvenir recueilli que nous devons aux victimes. Nous avons le devoir d'agir, le devoir de construire un monde de paix, de justice et de fraternité, et vous savez combien la municipalité de Portes-lès-Valence est engagée dans ce combat.* »

Yann Etienne

JEAN MOULIN, UN HÉROS MODERNE

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la création du conseil national de la résistance, l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance) en partenariat avec la municipalité de Portes-lès-Valence et le comité d'entente des anciens combattants vous propose une exposition du 17 au 27 mai en mairie retraçant la vie de Jean Moulin, héros de la résistance face à l'occupant nazi durant la 2^{ème} guerre mondiale.

Cette exposition a été réalisée en 1999, par le Secrétariat d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants, à l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance de Jean Moulin. Les six premières affiches présentent l'homme, ses débuts dans la carrière préfectorale, ses goûts et ses passions, ainsi que des aspects moins connus de ce grand personnage. Les douze affiches suivantes exposent les grandes étapes de la 2^{ème} guerre mondiale en France, et le rôle de Jean Moulin dans la Résistance, jusqu'à son arrestation. Enfin, les deux dernières affiches sont consacrées au devoir de mémoire.

Changement de propriétaire à l'auberge des Auréats



Depuis le 22 avril 2013, le restaurant "L'Auberge des Auréats" a changé de propriétaire. De nombreux travaux au sein de l'établissement ont été réalisés pour cette occasion. Céline et William sont tous deux épicuriens et issus du milieu de la restauration. Ils ont déjà tenu ensemble deux restaurants, un en Ardèche et l'autre à côté de Montélimar. Ils mettent un point d'honneur à servir une cuisine de qualité faite maison. Les partenariats qu'ils ont établis avec les jeunes agriculteurs de la Drôme leur permettent de servir des produits

frais de saison et de valoriser les filières courtes.

La cuisine servie est d'inspiration locale et provençale. L'équipe du restaurant propose 3 formules : 13,90 €, entrée, plat et dessert ; 12,50 €, plat et dessert et 10 € pour un plat du jour seul.

Contact :

11, impasse Aulagnier - ZI des Auréats

tél : 04 75 57 53 38

Ouvert le midi du lundi au vendredi

Secrétaire indépendante

Mlle Line Gulli est auto-entrepreneuse depuis le mois d'avril 2013. Elle travaille depuis son domicile ou directement dans les locaux ou encore au domicile de ses clients. Elle apporte également des conseils dans les domaines administratif et commercial. Avec ses 3 diplômes dans le domaine (BEP, BAC pro et BTS), elle peut vous apporter une aide dans la réalisation de courriers, la saisie des factures, des devis ou des bons de commande, faire du publipostage ou encore élaborer votre CV. Que ce soit pour une demande unique ou ré-

gulière, Line Gulli s'adaptera à votre situation.
Prestation à la carte : à partir de 1,50 €
Tarif horaire : 25,00 €
Forfait : à partir de 95,00 €

*Contact : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 19h. Le samedi de 8h30 à 12h.*

*10 impasse des Ormeaux
à Portes-lès-Valence.*

Tél : 06 52 01 92 83.

Mail : dauphine.secretariat@gmail.com.

Site internet : www.dauphine-secretariat.com



Carrelage Marcos



Ariel Marcos vient de créer en avril 2013 son entreprise en tant qu'auto-entrepreneur.

Après une formation et l'obtention d'un diplôme, il met ses compétences de carreleur aux services des particuliers comme des entreprises. Fort de son savoir-faire, il assure un travail et une finition soignés et ceci dans le respect des normes, que ce soit dans la réalisation de douches italiennes, d'escaliers, d'aménagement de la salle de bain avec habillage de la baignoire ou de la cuisine...

Il est à noter qu'outre ses compétences sur la

pose, il peut également vous conseiller sur le choix des carrelages selon les pièces de votre domicile, et réalise également des petits travaux de maçonnerie.

Contact :

Ariel Marcos

Les Amandiers, entrée C,

18 rue Paul Verlaine à Portes-lès-Valence.

Tel : 06 17 27 73 02 / 04 75 84 13 63

Mail : marcos.ariel@yahoo.fr

Des collégiens à Paris

Escapade au cœur de l'histoire et du patrimoine

Après avoir construit leur projet : "Pari d'avenir", 30 élèves de 3^{ème} du collège Jean Macé se sont rendus à Paris du 13 au 15 février.

Cette visite de la capitale avait un but culturel et scientifique. Au programme donc de ces journées parisiennes : la visite du palais de la découverte et de son planétarium, le centre George Pompidou avec la découverte d'une exposition consacrée à Salvador Dali et une autre au "Street Art". Bien sûr, on ne peut pas se rendre à Paris sans visiter le musée du Louvre où les élèves ont gardé en mémoire la Joconde et la Venus de Milo. Malgré le temps

peu engageant, les élèves sont aussi partis à la découverte des monuments, avec l'incontournable tour Eiffel ou encore une croisière en bateau mouche sur la Seine.

Pour se dégourdir les zygomatiques après les longues journées de marche et de visites, un spectacle d'humour ! Avec cerise sur le gâteau un échange avec l'artiste comique Mustapha Altrasi. Pour le dernier jour, visite du Sénat et découverte de son histoire et shopping pour les souvenirs. A l'issue de ce périple, les élèves se sont dits très heureux d'avoir découvert la capitale en compagnie des quatre enseignants qui encadraient ce voyage culturel.



38^{ème} randonnée fleurie



Samedi 13 avril, plus de 300 aficionados de la petite reine dont 50 femmes se sont lancés sur les 4 circuits dessinés par les organisateurs du cyclo portois (20kms, 54kms, 83kms et 114kms). Dès 7 heures du matin, ils étaient déjà nombreux pour s'inscrire sur les listes de départ. Pour palier à la perte d'énergie dû à l'effort, les coureurs avaient à leur disposition deux ravitaillements : le premier à Peyrus et le second à Aouste sur Sye. Ce sont plus de 19 clubs qui ont participé à cette 38^{ème} édition, avec des clubs venant du Var, du Gard ou encore de l'Ain. A noter que le plus jeune participant avait tout juste 9 ans. La remise des récompenses s'est déroulée en présence de Claude Campagne, adjoint au maire, de Claude Illy, conseiller municipal, de Marie-José Faure, vice-présidente du conseil général et de Jean-Pierre Garnier, président du CODEP 26 (Comité Départemental de Cyclotourisme de la Drôme).

Le Crédit mutuel en assemblée générale

Sociétaires et clients de la caisse locale du Crédit Mutuel se sont retrouvés le 12 avril, dans la salle Brassens pour leur traditionnelle assemblée générale. Le Crédit Mutuel est une banque mutualiste, se distinguant ainsi des autres banques. Celle-ci contribue à soutenir la vie associative, que ce soit dans le domaine de la culture ou du sport. De nombreuses personnalités étaient présentes : Pierre Trapier, maire de Portes lès Valence, Marie-Josée Faure, maire de Beauvallon et conseillère générale, ainsi que des élus des communes de Portes-lès-Valence, Etoile ou Beauvallon. Lors de sa prise de parole, Mme Garagnon, présidente de la caisse locale a notamment déclaré : « le modèle coopératif de Crédit Mutuel est différent. Il prend en compte votre situation. Il vous donne aussi le droit d'être informés de l'activité et des comptes de votre caisse locale, de son rôle économique et social sur son territoire ».

AJT fait son festival

Passion des planches

L'association de théâtre portoïse AJT (Action Jeune Théâtre), propose cette année pour son 19^{ème} festival pas moins de 4 pièces de théâtre.

Les comédiens amateurs vont durant 4 jours investir la scène du Train-Théâtre pour 7 représentations hautes en couleurs et en talents. Michèle Le Roux, qui anime les ateliers de théâtre et met en scène les spectacles, promet au public de beaux moments : « *le théâtre est un art vivant, les représentations sensibles et joyeuses, seront remplies d'humanité et de sourires* ».

Programme : "Le long voyage de pingouin vers la jungle" d'après Jean Gabriel Nordmann : mardi 4 juin à 14h30 et à 20h30 (comédiens de 8 à 12 ans). "Quelqu'un", d'après Patrick le Bouter : jeudi 6 juin à 14h30 et à 20h30 (comédiens de 12 à 14 ans). "Du beurre sans les épinards", d'après Martine Monnier : vendredi 7 juin à 14h30 et à 20h30 (comédiens de 14 à 17 ans). "Remue-ménages" d'après Christine Reverho : le samedi 8 juin à 20h30 (comédiens adultes).
Tarifs : adultes : 10 €, enfants : 7 €



Réservations : 06 54 49 27 63
Renseignements : 06 87 80 12 76

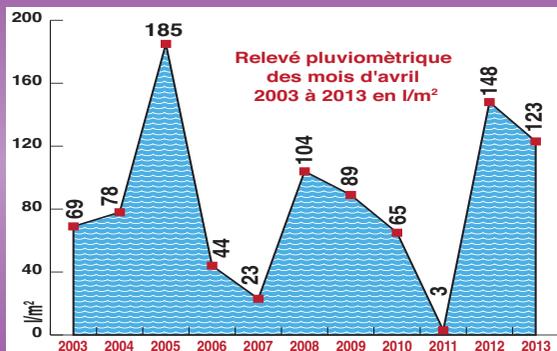
Salon auto-moto rétro

L'écurie Mistral a organisé son salon de voitures et motos anciennes les 13 et 14 avril 2013 à l'Espace Cristal. Cette manifestation comptait une quarantaine de véhicules anciens exposés, dont une dizaine datant d'avant la 2^{ème} guerre mondiale. Anciens certes, mais dans un état de conservation remarquable ! Les amateurs ont admiré le bel alignement de "classiques" datant des années 30 à 45 : Citroën B14, Ford A. Les nombreux visiteurs ont pu également chiner dans les stands des marchands "amateurs" de pièces mécaniques ou encore trouver des revues de presse d'un autre temps. L'écurie Mistral a pour objectif aussi de conserver et de préserver tous les véhicules mécaniques anciens. L'association organise également des balades découvertes.

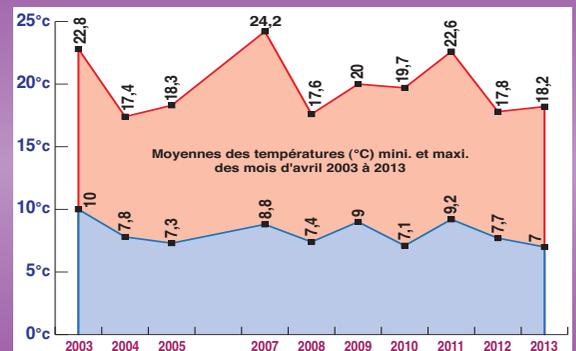


La cigale et la grenouille

Pour la chronique météo de ce mois, un avis de recherche : Nom : soleil, taille : 1 392 000 km, particularité : procure une douce chaleur. Pour ce qui est de la pluie, ses nombreuses visites ont rempli chaque mètre carré de notre commune de 123 litres d'eau. Avec un pic le 27 avril qui affiche fièrement ses 46 litres à lui tout seul. Souvenons-nous une larme à l'œil du mois d'avril 2011 avec ses 3 petits l/m², tout en nous moquant des fanatiques du barbecue qui pensaient cuire



leur repas lors du mois d'avril 2005, avec ses 185 l/m². Passons aux températures, pas si basses pour la "toussaint" ! Le 1^{er} récolte le pompon, et ce n'est pas un poisson, avec une température minimum de -0,7°, merci à lui. Le 18 quant à lui a décidé de sortir du lot pour afficher avec bravoure ses 28,7°. Pour ce qui est du dicton du mois je vous propose : « *Avril, un de bon sur mille* ». La cigale et la grenouille espèrent vous donner des nouvelles du soleil le mois prochain...



La Véore XV en fédérale 3

Une finale qui restera dans l'histoire de l'ovalie.

Samedi 27 avril l'équipe fanion de la Véore XV a remporté la finale honneur face au club d'Eymeux et accède ainsi en fédérale 3.

On peut dire sans exagération que les joueurs de l'US Véore ont trouvé leurs marques de fabrique : le cœur et l'envie. Faisant étalage de leur talent, ils se sont imposés 37 à 3 en marquant 3 essais, 2 transformations et 6 pénalités. Les joueurs d'Eymeux ont bien sûr tenté de s'imposer mais n'ont réussi à décrocher qu'une seule pénalité durant tout le match. L'exploit de la Véore XV, c'est aussi le résultat du travail fourni lors des entraînements sous la direction des entraîneurs Mérinos et Hamzaoui. L'assiduité et la rigueur ont largement contribué

à l'excellente saison du club. En effet, aussi bien chez les joueurs que chez les éducateurs sportifs et les dirigeants, les valeurs fortes du rugby, tolérance, convivialité, solidarité ont pesé de tout leur sens dans l'accomplissement d'un championnat et des phases finales particulièrement relevées. Un bel état d'esprit ! Le club des co-présidents Bellamy et Courtial a réussi une saison exemplaire puisque les deux équipes seniors réserve et fanion sont championnes Drôme Ardèche 2012-2013. Un palmarès en tous points remarquable qui a nourri de belle façon le 10^{ème} anniversaire de l'US Véore, célébré dans la joie et le bonheur partagé le 10 mai au stade Jean Courtial à Beauvallon.



La municipalité de Portes-lès-Valence adresse aux joueurs, aux dirigeants et aux nombreux bénévoles du club de rugby ses plus vives félicitations. Et en fédérale 3, la belle aventure humaine continue !

Le cross des écoles, une belle épreuve sportive

Jeudi 18 avril s'est déroulé le cross des écoles, initialement prévu au mois de novembre, mais annulé pour cause de mauvaises conditions climatiques. Cette fois-ci, le soleil était au rendez-vous. Cet événement rassemble toutes les écoles de la commune et a réuni cette année plus de 530 sportifs en herbe dans le parc Léo Lagrange. Encadré par les 3 éducateurs sportifs de l'école municipale des sports Stéphane Coutelier, Nicolas Penelon et Fanny Merland, les enfants se sont lancés sur le parcours dont la distance variait en fonction de l'âge (800m pour les CP, 1000m pour les CE1, 1200m pour les CE2, 1400m pour les CM1 et 1800m pour les CM2). Parents d'élèves et enseignants se sont mobilisés pour faire de cette journée une réussite. Organiser une épreuve sportive avec autant d'enfants n'est en effet pas une mince affaire, il faut baliser le parcours, distribuer les dossards et surveiller que la course se passe bien.

La municipalité adresse ses félicitations aux trois premiers de chaque épreuve :

CP fille :

Vigne Abigaël 1^{ère}, Cras Paméla 2^e, Didier Sixtne 3^e.

CP garçon :

Schaer Killian 1^{er}, Bakari Aryn 2^e, Marmi Jaoued 3^e.

CE1 fille :

Berna Emma 1^{ère}, Serna Julie 2^e, Dumay Nina 3^e.

CE1 garçon :

Faure Théo 1^{er}, Mesples Evan 2^e, Joly Arthur 3^e.

CE2 fille :

Boue Lucia 1^{ère}, Safraoui Sophia 2^e, Sourdot Aurélie 3^e.

CE2 garçon :

Marmi Rayan 1^{er}, Doubremelle Mathis 2^e, Ben Abderrahmane Saïf 3^e.

CM1 fille :

Filali Doria 1^{ère}, Cerda Océane 2^e, Piot Lisa 3^e.

CM1 garçon :

Navaro Corentin 1^{er}, Marchand Louan 2^e, Ode Nohlann 3^e.

CM2 fille :

Proust Mathilde 1^{ère}, Azzoug Sofia 2^e, Agoubi Sahra 3^e.

CM2 garçon :

Guebas Djailil 1^{er}, Fauriel Loïs 2^e, Chaabi Amine 3^e.



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

La cérémonie du 8 mai 1945 célébrant la capitulation de l'Allemagne nazie aura été un moment intense par son caractère solennel. Outre la remise officielle des médailles de Verdun à la famille du soldat Lascombe, la présence d'enfants et de leurs parents en grand nombre à cette cérémonie est un signe très encourageant. "Emotion, respect, dignité", ce sont les mots utilisés par les anciens combattants qui ont tous apprécié ce qui constitue un devoir de mémoire et de transmission. Merci à toutes et tous. Portes-lès-Valence peut être fière de ses enfants !

Développer notre ville à taille humaine

Notre commune est une jeune centenaire qui s'est développée progressivement. Désormais nous arrivons au seuil des 10000 habitants. Portes n'est plus un village mais n'est pas encore une "grande" ville. Tant mieux! Tirant les enseignements des mandats précédents où nous avons vu la population croître de 20% entre les 2 recensements, notre équipe municipale s'est employée à maîtriser son développement. Nous souhaitons contribuer à la vie des quartiers, à tisser des liens entre habitants, à épauler la vie associative et sportive.

Nous avons signé en conseil municipal des conventions avec les aménageurs immobiliers pour étaler sur plusieurs années la construction de logements neufs. Nous avons fixé un rythme de 70 logements supplémentaires sur Portes, en moyenne chaque année, intégrant l'accession à la propriété, le logement locatif privé ou public. Dans le même temps, notre équipe municipale a construit des équipements nouveaux pour accompagner la progression maîtrisée du nombre d'habitants et améliorer le cadre de vie de chacun.

Dans le programme en construction de Drôme Aménagement Habitat, rue Ferry, 30% des logements seront destinés aux personnes âgées ou en perte d'autonomie. Ce programme mixera des T2 et T3 en collectif, en duplex et des maisons en bande. C'est le même principe qui prévaut pour l'aménagement de la "Porte Verte", rue Marx Dormoy, avec l'Habitat Dauphinois.

Il y a 3 semaines, élus et responsables associatifs, accueillaient en mairie les nouveaux portoïis. A cette occasion, de nombreux échanges et contacts entre les uns et les autres ont illustré notre envie commune d'une ville à taille humaine, solidaire et de proximité.

**Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire,
président du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupeccr.portes@yahoo.fr**

Le mariage pour tous, annoncé lors de la campagne électorale par le Président Hollande, fait ressurgir ce que notre société a de plus vil. Les paroles prononcées par des représentants politiques indignes, les insultes proférées dans la rue, dans les médias, dans les hémicycles, la violence orchestrée, les passages à tabac dignes de temps honnis sont le reflet d'une société qui a perdu le sens des réalités. Que ce mariage heurte certaines consciences, soit. Mais il s'agit de VOS consciences et de VOS valeurs morales et religieuses.

Libre à quiconque de ne pas les partager. Vos valeurs ainsi que votre conscience s'arrêtent là où commence la liberté d'autrui, les citoyens sont libres et égaux en droit. Ce n'est pas parce que vous promenez vos drapeaux roses et votre haine dans les médias que cette loi ne doit pas être appliquée. Souvenez-vous des manifestations contre la réforme des retraites, vous étiez les 1^{ers} à dire haut et fort qu'il ne fallait en aucun cas céder à la rue. Rien ne peut justifier les débordements et la violence, quel qu'en soit le motif. Notre société laïque repose sur la démocratie et la possibilité qu'à chacune et chacun de s'exprimer dans les urnes. Il était évidemment plus facile pour vous et la droite de ne pas faire campagne contre ce projet au moment des présidentielles, de peur de cliver et perdre de précieuses voix. Tout cela contribue à laisser planer un climat pestilentiel vis-à-vis de la classe politique. La moralisation de la vie politique passera donc par une dignité retrouvée, tant dans les propos que dans les actes. Dehors les menteurs, les tricheurs de tout bord. La transparence des patrimoines, décidée par le gouvernement, participera pleinement à ce renouveau.

**Thierry Lecomte, conseiller municipal, membre du groupe
Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.
E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr**

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

La vie associative

Les beaux jours arrivent enfin pour nous mettre du baume au cœur. Les fêtes du mois de mai sonnent le début des animations. Pour notre commune, ce sera la 24^{ème} édition du corso nocturne, le 20^{ème} marché aux puces et la 29^{ème} foire, organisés par le Comité des fêtes et tous ses bénévoles, en ce traditionnel week-end de Pentecôte. Nous saluons la persévérance de tous les bénévoles pour leur travail et leur dévouement.

Ces fêtes de mai auront malheureusement un brin de tristesse cette année. Elles auront le masque de la peine, caché sous celui affiché de la gaieté. Nous tenons publiquement à nous associés à la peine de toutes celles et ceux qui composaient la Grande Famille de Diego, parents et amis, suite à sa disparition accidentelle au service de son engagement bénévole.

Nous voulons affirmer combien est important le travail effectué par les bénévoles.

Les animations proposées à l'ensemble d'une population sont des bulles de joie de vivre qui participent à la bonne humeur collective.

Elles sont indispensables et sont positives à plusieurs titres :

- Elles participent à l'animation de la commune et à son rayonnement.
- Elles rapprochent les populations des quartiers.
- Elles mélangent les générations qui se regroupent pour des objectifs communs.

La vie associative à Portes-lès-Valence est d'une richesse incomparable. Elle est un facteur clé de la vitalité de la commune et mesure son dynamisme tout en procurant des possibilités de vie sociale sans pareil. Nous souhaitons qu'elle reprenne sa place à la hauteur de ce qu'elle procure à tout le monde.

**Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot,
Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net**

**Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes.
Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.**

VOYAGE DES ANCIENS

Comme chaque année, la municipalité de Portes-lès-Valence offre un voyage aux anciens de la commune âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint. Ce voyage aura lieu mercredi 5 juin 2013. Le départ se fera à 8h précises, sur la place de la mairie, en direction d'**Aix-les-Bains** pour une visite guidée panoramique des anciens Grands Palaces. Le déjeuner pris au Casino Grand Cercle sera suivi du spectacle Dalida "Comme si j'étais là". Le retour à Portes-lès-Valence est prévu vers 19h15. **Les personnes intéressées sont invitées à se faire inscrire à l'accueil de la mairie jusqu'au 29 mai**, dernier délai, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, ou par téléphone au 04 75 57 95 00.

REGISTRE PLAN CANICULE 2013

Conformément à la Loi n°2004-626 du 30 juin 2004, la mairie doit tenir à jour un registre "Plan canicule" regroupant les personnes isolées, âgées et/ou handicapées. Si vous souhaitez figurer sur ce registre officiel, nous vous invitons à vous rendre au CCAS ou bien à appeler le **04 75 57 95 32**. Ainsi, en cas d'alerte canicule (déclarée par le Préfet), vous serez contactés de façon régulière, afin de nous assurer que vous ne courez aucun danger.

AIDES MUNICIPALES

La municipalité de Portes-lès-Valence a décidé de reconduire pour l'année 2013-2014 les aides suivantes :

- **Aide aux séjours** "camps ou colonies" allouée aux enfants portois. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à "G".
- **Aide à la rentrée scolaire** allouée aux familles portaises dont le quotient familial est inférieur ou égal à "C". Cette allocation est versée à tout élève scolarisé de la 6^{ème} à la terminale. Date limite de dépôt des dossiers : 15 octobre 2013.
- **Coup de Pouce Etudiant** Municipal destiné aux étudiants portois (de la 1^{ère} à la 5^{ème} année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2013.
- **Aide aux séjours linguistiques** organisés par le collège Jean Macé allouée aux familles portaises dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E".

Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (tél. 04 75 57 95 03)

PISCINE MUNICIPALE

Ouverture au public du mercredi 29 mai au dimanche 30 juin, les lundis, samedis et dimanches de 12h à 20h. Du mercredi 3 juillet au dimanche 1^{er} septembre, tous les jours de 12h à 20h.

Tarifs normaux : adultes 2,40€, abonnement 10 entrées 20€.

Tarifs réduits : (enfants moins de 16 ans, étudiants, personnes handicapées, demandeurs d'emplois et allocataires RSA sur présentation d'un justificatif) 1,20€, abonnement 10 entrées 10€. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

Les cartes d'abonnement de l'année 2012 prises à la piscine municipale de Portes-lès-Valence sont encore valables jusqu'au dimanche 1^{er} septembre 2013.

Animations à la piscine :

Cours de natation par des maîtres nageurs sauveteurs diplômés d'Etat : Romain Kopf, 06 60 90 31 78, David Tardieu, 06 60 34 81 59, Jean-Luc Setrakian, 06 63 07 09 78 ou 04 75 42 31 44.

Cours d'aquagym le lundi et le jeudi à 19h30 et le samedi à 9h. Organisation de baptêmes de plongée, initiation à la plongée et nage avec palmes, masque et tuba.

MÉDIATHÈQUE

JUIN

■ **"Les samedis sous les feuillages"** lecture. Pour les enfants de moins de 8 ans. **Samedi 1^{er}** à 14h à la gare du train, parc Louis Aragon. Annulation en cas de pluie.

■ **"Les mercredis sous les feuillages"** lecture. Pour les enfants de moins de 8 ans. **Mercredi 5 et 12** de 14h à 15h30 au parc Léo Lagrange, de 16h à 17h30 au square du Quartier Ouest. **Mercredi 19** de 14h à 15h30 au parc Léo Lagrange. Annulation en cas de pluie.

■ **"Les petits paniers de la médiathèque"**. A partir du **samedi 15 juin**, des paniers de livres et de dvd seront déposés dans divers lieux publics ou commerciaux de Portes-lès-Valence : prenez, lisez et redéposez le livre ou le dvd dans le panier de votre choix. En juin, découvrez la liste des points de dépôt sur le site de la médiathèque : mediatheque-plv.valenceagglo.fr
Renseignements : 04 75 57 40 65

CLUB AMBROISE CROIZAT

JUIN

■ **Pétanque, vendredi 7**, à 13h30 au foyer

■ **Pétanque, vendredi 21**, à 13h30 au foyer

■ **Pique-nique, jeudi 27**, à 11h au foyer, 12h au centre aéré

Renseignements :

M. Debeaux, 04 75 57 24 15,

P. Sapet, 04 75 57 30 69

MJC-CENTRE SOCIAL

JUIN

■ **Samedi 15, Battle/Contest all style**. Contest dès 13h30 au skate park. Battle dès 20h30 à la MJC. Concerts des groupes "R'ganza" et "Le Triangle". Inscriptions et renseignements : 07 62 96 98 40

■ **Samedi 22, Sortie culturelle au féminin à Marseille**, inscriptions les 11 et 18 juin à 18h

■ **Dimanche 30, Sortie famille à la mer à Palavas-les-Flots**, inscriptions les 11 et 18 juin à 18h

Renseignements : 04 75 57 00 96.

STAGES DE L'ÉCOLE D'ART

■ **Dessin, du 1^{er} au 4 juillet**, intervenant, Philippe Noulette. Tarif : 150€ pour 24h de cours.

■ **Modelage, du 8 au 12 juillet**, intervenant, Éric Bayoud. Tarif : 200€ pour 30h de cours.

■ **Peinture, du 5 au 8 août**, intervenant, Philippe Noulette. Tarif : 150€ pour 24h de cours.

Pour tous renseignements et inscriptions, tél. : 04 75 57 31 54

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Aliyah Nicolas
Candice Nury
Samuel Gaby
Karim-Kenzi Khallef
Inès Damiani
Mohamed Mehadjj

Mariages :

Jean-Vincent Koster
et Joëlline Benefice.
Ange Mazzara
et Françoise Aoustet.
Julien Carmignani
et Clémence Llense.

Décès :

Jaky Tevenat,
Odette Tournoud née Sterpione,
Nicole Laine née Robert,
Samuel Magarian,
Ernesto Canata.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;
- son passeport ;
- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville

**VENDREDI 21 JUIN 2013
PORTES-LÈS-VALENCE**

**Fête de la
MUSIQUE**

20h30 - parc Léo Lagrange

**Charlie Tango
The Neighbours
Mû
La Marabunta**

Lpdigital